

L'écocitoyen déchaîné



La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une urne, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant cinq ans.

Elle est action continuelle du citoyen non seulement sur les affaires de l'Etat, mais sur celles de la région, de la commune, de la coopérative, de l'association, de la profession....

La démocratie n'est efficace que si elle existe partout et en tout temps.

Pierre Mendès-France

Sommaire

Fifi : rendez-vous dimanche 14 mars 2032 !

Elections locales et politique communautaire : un simulacre de démocratie ?

Lettre au Président de la Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud

Quelles nouvelles mobilités dans le monde de demain ?

Quelle agriculture territoriale de proximité pour des circuits courts ?

La saison des tribunes

GPSE : qui sommes-nous ?

***Fifi : rendez-vous
Dimanche 14 mars 2032 !***

Dimanche 15 mars 2020

Ce dimanche, Fifi était allé voter.

L'atmosphère était étrange dans le bureau de vote. La distance ! La distance ! La distanciation sociale ! Ce terme choquait Fifi qui, s'il comprenait la distanciation, était choqué par l'adjectif « social » surtout à un moment électif !

Fifi allait vivre, comme des millions de français, un très long moment d'enfermement consenti ou presque.

Un virus, dont on parlait déjà depuis des semaines, allait perturber la vie du pays comme jamais depuis la seconde guerre mondiale.

Guerre ! Guerre ! Les mots martiaux prononcés l'étaient-ils pour inquiéter ? Fifi avait le sentiment que l'on prenait les français pour des enfants.

Lui et sa famille ne vivaient pas très bien ce qu'on appelait le confinement. Il faut dire que l'appartement n'était pas très grand et qu'avec le télétravail de son épouse, l'accompagnement scolaire des enfants tout était compliqué.

Fifi s'endormait parfois en rêvant à un jardin, aux cris joyeux des enfants, au sourire de sa femme. Et le matin la dure réalité le rappelait à l'ordre.

En partant tôt au travail avec celles et ceux que ses copains appelaient les « premiers de corvée », Fifi était inquiet : masque, gestes barrières, ... un nouveau vocabulaire qui cachait des manques et quelles réalités ?

Il était de plus en plus dur pour Fifi d'entendre chaque jour le bilan des morts, des réanimations, des hospitalisations, ... mais sa solidarité s'exprimait spontanément vers les soignants et celles et ceux, qui, comme lui, permettaient au pays de vivre. S'il n'avait pas de nouvelles de ce qui se passait dans sa commune, il constatait chaque jour l'amélioration de l'environnement : air, bruit, biodiversité, ..., constat qui confortait sa conviction que le modèle économique portait la responsabilité de cette situation.

Il pensait qu'au-delà de cette pandémie, la nécessité absolue d'une transition sociale et écologique s'imposait et que les collectivités territoriales, qui avaient un rôle essentiel, devaient vraiment s'emparer du sujet.

De nouvelles équipes s'engageaient et leur niveau de connaissances des enjeux était encore plus grand qu'il y a six ans. Il fallait être optimiste.

Et puis tout le monde parlait du jour d'après ! Les partis politiques, les associations, les élus annonçaient faute d'un « grand soir », un grand « après ». Ainsi tout irait mieux !

Dimanche 14 mars 2032

Fifi était allé voter.

La quatrième pandémie depuis 2020 avait sévi. Si l'accompagnement était mieux fait la vie devenait de plus en plus difficile.

La fonte du permafrost, le réchauffement climatique de presque trois degrés, l'état de la planète l'angoissait. Pourquoi ? Pourquoi lors de la première pandémie le jour « d'après » a résonné avec « après » ... tous les autres problèmes ? Les intérêts particuliers l'ont emporté sur l'intérêt général et de nombreuses personnes souffrent !

Les élus essaient de pallier au pire !

Fifi était allé voter.

L'air était devenu respirable, le bruit avait diminué, la biodiversité reprenait ses droits, ...

Tous et les élus en particulier, avaient renoncé aux intérêts particuliers pour n'agir que dans le sens de l'intérêt général. La communauté d'agglomération portait des projets communs plutôt qu'une somme de projets locaux souvent contradictoires et impactant trop souvent le climat.

Comme si, comme la première pandémie planétaire de 2020 qui avait rappelé notre interdépendance, le changement climatique et ses conséquences étaient devenus enfin le lien et le combat commun des élus, de la population et de ses associations

Ce regard de Fifi est notre futur.

La dynamique, au-delà des comportements individuels, est globale et locale.

Le local pour nous c'est Grand Paris Sud. Mmes et MM. les élus communaux et communautaires, votre action est essentielle.

Quel sera votre dimanche 14 mars 2032 ?

Elections locales et politique communautaire : un simulacre de démocratie ?

Bilan des réponses reçues à notre questionnaire

71 listes se présentaient le 15 mars dernier lors du 1^{er} tour des municipales aux suffrages des électeurs des 23 communes de l'Agglomération Grand Paris Sud, dont 48 en Essonne et 23 en Seine-et-Marne.

Notre questionnaire a été adressé à l'ensemble de ces listes. Nous avons reçu sept réponses, dont vous pouvez trouver l'intégralité sur notre site internet : <http://gpse.e-monsite.com/>

- Mieux vivre à Vert-Saint-Denis (E. Lorion)
- Nouveau départ pour Cesson (C. Bosquillon)
- Lieusaint 2020-2026 (M. Bisson)
- On est ensemble (S. Beaudet) Evry-Courcouronnes
- Ensemble (A. Auzet), Réau
- Engagés pour Etiolles (A. Duriez)
- Agissons citoyens (S. Benamara), Evry-Courcouronnes

Le nombre de retours est très modeste, très représentatif de la place infime occupée par les questions communautaires dans la campagne du premier tour des municipales.

Une observation transversale des programmes des divers candidats, affichés sur leurs sites Internet et documents de campagne indique d'ailleurs une proportion semblable (environ 10%) qui ont traité ce sujet. Le président sortant de l'agglomération (M. Bisson) et le 1^{er} vice-président (S. Beaudet) ont quand même fait l'effort de répondre à notre questionnaire, ce qui nous laisse à penser qu'il n'était pas inutile, étant donné l'absence quasi générale de la dimension communautaire dans les bilans des mandats s'achevant et les programmes présentés pour la prochaine mandature.

Nous laissons les habitants juges de la qualité des réponses que nous avons reçues. Plusieurs remarques cependant :

- Les réponses ne comportent pas seulement des constats, mais aussi parfois des pistes, voire des engagements pour le prochain mandat « *faire de la transition sociale et écologique le logiciel de gestion de nos politiques publiques...* ». Le contenu de ces réponses n'est donc pas à ranger après la campagne, dans un tiroir à oublier pendant les 6 ans à venir, mais à garder en mémoire pendant le nouveau mandat, pour contredire le fameux adage qui assure que « les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent » !
- Plusieurs réponses font état de la jeunesse de l'agglomération Grand Paris Sud (créée début 2016) pour justifier l'absence ou la modestie d'un bilan de l'action communautaire pendant la campagne. L'exécutif et le Conseil de la communauté d'agglomération ont quand même disposé de 4 ans pour déployer leur action, cela aurait mérité un bilan transitoire présenté aux habitants à l'occasion de cette campagne, intitulée officiellement, rappelons-le, « élections municipales ET communautaires » ...

Force est de constater que l'agglomération ne l'a pas fait et les candidats quasiment pas.

- Notre questionnaire était centré sur l'action communautaire, tout en laissant la possibilité de répondre aux questions au niveau communal. Il est clair que les candidats sont plus à l'aise pour répondre pour leur commune, l'action communautaire ne semblant parfois les concerner qu'indirectement. Rappelons toutefois que les conseillers communautaires sont aussi en même temps conseillers municipaux, la main gauche peut-elle ne pas savoir ce que fait la main droite ?

Politique d'agglomération et démocratie

D'aucuns parmi les candidats élus par ailleurs, (parmi les villes les plus peuplées) auraient estimé notre questionnaire trop « intello » pour se dispenser ainsi d'y répondre. Nos questions concernaient pourtant des sujets très concrets, tels que la gestion des déchets, le service de l'eau, les transports en commun, les économies d'énergie, etc. autant de sujets liés à la transition sociale et écologique

Tous ces sujets sont de la compétence directe de l'agglomération sur l'ensemble des vingt-trois communes de son territoire. Les électeurs ont été appelés à désigner des conseillers communautaires (clairement fléchés ainsi sur les bulletins de vote), chargés de mettre en œuvre la politique communautaire sur tous ces sujets cités plus haut, qui concernent le quotidien de tous les habitants de l'agglomération.

Où est le bilan du Conseil communautaire sortant sur ces questions où est le programme d'actions pour le mandat à venir que sollicitaient ces candidats ? **Nulle part !**

Prenons l'exemple du service de l'eau : le mode de gestion et la désignation des opérateurs (Véolia, régie municipale, etc.) est différent au sein des 23 communes, héritage des anciennes agglomérations qui ont constitué Grand Paris Sud. Comment les usagers sont-ils informés de cette situation, quelles doivent être les orientations futures de l'agglomération en la matière, **nul ne le sait en dehors des initiés** ! Il existe bien une Commission consultative des services publics locaux de l'agglomération, au sein de laquelle ces sujets sont débattus, mais les enjeux et les choix ne sont pas partagés avec les habitants.

Faut-il rappeler que les habitants payent des impôts locaux, taxe d'habitation, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, factures d'eau, etc., tous prélèvements destinés au financement des services publics locaux cités, sous la responsabilité de l'agglomération, et qu'ils n'ont que très peu en retour d'informations, encore moins de consultations sur les engagements pris en leurs noms par les élus qu'ils ont mandaté lors des élections ?

Il y a donc bien un déficit démocratique profond sur ces questions essentielles au niveau de l'agglomération. Où se règlent les différents éventuels de points de vue ? Dans les discussions de couloirs entre amis, en fonction de rapports de force entre communes, en dehors du regard des habitants et néanmoins électeurs ? Dans la plupart des conseils municipaux, il existe une majorité et une minorité, au niveau communautaire, cette distinction disparaît comme par enchantement, remplacée par un arrangement entre communes (23) qui se répartissent à l'amiable les postes de président et vice-présidents (16) et délégués (20) dans un Conseil communautaire de 76 membres.

Il ne s'agit pas de reproduire nécessairement au niveau communautaire les clivages, parfois factices existant au niveau communal, mais au moins d'avoir le minimum de respect attendu de la part des habitants/usagers/contribuables, en leur présentant un état détaillé de l'action communautaire menée en leur nom. C'est un défi démocratique majeur pour la crédibilité des politiques locales, il n'est pas tenu pour l'instant, c'est à tous les élus de le relever !

Elections municipales / communautaires et représentativité

Ce défi démocratique est d'autant plus important à relever, que le premier tour des élections municipales le 15 mars, s'est déroulé dans des conditions de participation exécrables, comme le montre hélas le tableau suivant :

Communes GPS	Nb. de listes	Candidats élus	Exprimés	Abstentions
Lieusaint	1	M. Bisson	100%	74,96%
Réau	1	A. Auzet	100%	66,22%
Soisy-sur-Seine	1	JB. Rousseau	100%	60%
Tigery	1	G. Dupont	100%	65%
Saint Germain les Corbeil	2	Y. Petel	83%	64%
Nandy	2	R. Réthoré	77,31%	63,71%
Etiolles	2	A. Duriez	68%	52%

Cesson	2	O. Chaplet	66,17%	56,94%
Villabé	2	K. Dirat	61%	55%
Le Coudray- Monceau	2	A. Gros	55%	51%
Evry- Courcouronnes	4	S. Beudet	54,78%	72,89%
Combs-la-Ville	3	G. Geofroy	53,61%	66,54%
Savigny-le-Temple	4	ML. Pichery	52,83%	68%
Moissy-Cramayel	5	L. Magne	50,66%	61,78%
Grigny	5	P. Rio	50,33%	67,6%
Ris-Orangis	4	S. Raffalli	50,06%	67%
Morsang sur Seine		T. Gauttier	73,07%	42.89%
Corbeil	6		<i>Ballotage</i>	68,92%
Vert-Saint-Denis	5		<i>Ballotage</i>	63,29%
Lisses	4		<i>Ballotage</i>	58,23%
Saint Pierre du Perray	6		<i>Ballotage</i>	57,71%
Bondoufle	3		<i>Ballotage</i>	54,97%
Saintry	5		<i>Ballotage</i>	51,89%

Les taux d'abstention record observés lors de ce premier tour des municipales posent un problème de légitimité des conseils élus. On a attribué cette abstention très élevée au fait que les seniors auraient craint de sortir de chez eux. Au même moment, en ce jour ensoleillé, les parcs et jardins étaient très fréquentés. Est-ce à dire que les élections ne concerneraient que les plus de 60 ans ?

En réalité, l'abstention est un problème politique récurrent, les conditions particulières de ce 1^{er} tour n'ont fait que l'exacerber. Au final, c'est la représentativité des Conseils municipaux élus qui est encore plus fragilisée. Trois exemples de communes parmi les plus peuplées de Grand Paris Sud où les conseils ont été élus dès le 1^{er} tour suffisent à le montrer :

- Dans la commune d'Evry-Courcouronnes (cf. tableau ci-dessus), la liste élue a obtenu 54,78% des suffrages exprimés. Le taux d'abstention a été de 72,89%. Si l'on rapporte le nombre de voix obtenues par la liste élue (4661) au nombre des inscrits sur la liste électorale (32790), le nombre de suffrages obtenu par liste majoritaire au nouveau conseil municipal représente donc 14% de l'ensemble des inscrits...
- Dans la commune de Savigny-le-Temple, la liste élue a obtenu 52,83% des suffrages exprimés. Le taux d'abstention a été de 68%. Si l'on rapporte le nombre de voix obtenues par la liste élue (2764) au nombre des inscrits sur la liste électorale (17389), la liste majoritaire au nouveau conseil municipal représente 15,89% des inscrits...
- Enfin, pour faire bonne mesure, citons le cas de Lieusaint, où le candidat élu (par ailleurs président sortant de l'agglomération) étant le seul à se présenter, a recueilli mathématiquement 100% des exprimés, mais seulement 22% des inscrits sur sa commune...

La légalité des conseils élus au premier tour n'est cependant pas en cause, le Conseil constitutionnel l'a confirmé. La légitimité politique, en termes de représentativité, c'est autre chose, il est patent qu'elle est fragilisée quand les deux-tiers ou les trois-quarts des électeurs se sont abstenus...

Le maire d'Evry-Courcouronnes, S. Beaudet, le reconnaissait lui-même dans une interview au Parisien le lendemain du vote : « *Je fais partie de ceux qui ont eu, d'une certaine manière, la chance d'avoir été élu au premier tour. Mais j'ai été aussi « très mal élu » à cause du maintien de ce premier tour. Il y a eu une abstention considérable* ». Il se déclarait même prêt à devoir refaire un nouveau premier tour... Le Conseil constitutionnel et le gouvernement en ont décidé autrement, les conseils élus le 15 mars ont été installés fin mai, dont acte.

Cette situation politique inédite devrait inciter cependant les nouveaux exécutifs municipaux et d'agglomération à une plus grande modestie ainsi qu'à associer beaucoup plus les habitants, dans la réflexion et les choix opérés au cours de ce nouveau mandat, lesquels habitants ayant de plus en plus l'impression d'être les prisonniers invisibles d'un jeu se déroulant par-dessus leur tête.

Lettre au Président de la Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud

Le collectif associatif a écrit au Président de la Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud (9 juin 2020)

« Monsieur le Président,

L'humanité subit une crise sanitaire sans précédent.

Le confinement de deux mois, imposé à l'ensemble de la population à quelques exceptions près, notamment, des personnels soignants, des services à la personne et des commerces de premières nécessité, suivi d'un long déconfinement en cours, auront des conséquences sociales et économiques encore non mesurables au moment où vous recevrez ce courrier.

Concernant plus particulièrement Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart, plusieurs sujets demeurent en suspens, et vous comprendrez notre interrogation à l'égard de sa gouvernance depuis le début du confinement où, suite au premier tour des élections municipales, dans un contexte d'abstention record, tous les conseils municipaux de l'agglomération ne sont toujours pas installés,

La crise sanitaire a rappelé l'imbrication totale des dimensions sociale, économique et environnementale. Il est incontestable que le développement anarchique de nos communes, depuis si longtemps, n'a pas facilité la vie de nos concitoyens, notamment pour répondre :

- *Aux demandes de consommation de produits locaux, essentiellement alimentaires ;*
- *Aux besoins d'accueil hospitalier avec particulièrement une capacité insuffisante de lits de soins intensifs ;*
- *Aux besoins de déplacements avec des transports en commun inadaptés aux relations domicile-travail ; une absence de développement des mobilités actives à l'échelle du territoire, malgré les dispositions de la loi LOM et les préconisations proposées par le Cerema pour l'aménagement de pistes cyclables provisoires.*

Nous ajouterons à cette liste :

- *La question majeure de la transition sociale et écologique ;*
- *L'impact des outils réglementaires tels que les SDRIF, SCOT ou PLU(i) dont disposent les collectivités territoriales. Ces documents sont dorénavant inadaptés face aux enjeux révélés par la crise sanitaire révélatrice du fossé qui sépare intentions et réalités vécues.*

A cet égard, l'absence de suite donnée à notre proposition d'Assises du Développement Durable symbolise les « bonnes intentions » des élus en décalage avec les réalités de la vie quotidienne de la population auxquelles on ne se confronte pas.

Les sujets que nous débattions, jusqu'au déclenchement de la pandémie, en particulier le PCAET et le SCOT restent d'actualité et en parfaite adéquation avec nos préoccupations et la nécessité absolue d'associer vraiment les habitants. La confusion, trop souvent, entre démocratie électorale et démocratie représentative accentue cette nécessité.

C'est dans cet esprit que nous souhaiterions obtenir de votre part des réponses sur la nouvelle gouvernance de GPS et vous exprimer, par ailleurs, notre volonté de pouvoir débattre et formuler des propositions, avec l'ensemble des institutions qui constituent la communauté d'agglomération, particulièrement sur les sujets abordés dans ce courrier.

Restant à votre disposition pour poursuivre nos échanges, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments respectueux.

Le Collectif Grand Paris Sud Ecocitoyen

Quelles nouvelles mobilités dans le monde de demain ?

Dans le monde d'avant, se déplacer au quotidien relevait du défi pour les franciliens. L'aménagement anarchique de la région avec des bassins de vie très rarement en phase avec des bassins d'emplois en est la cause principale. Le mouvement associatif dans son ensemble a tenté vainement d'apporter sa contribution en dénonçant les stratégies immobilières d'un autre âge sans vraiment être entendu.

La crise sanitaire a accentué la prise de conscience de cette problématique et, au-delà des bonnes intentions, c'est l'organisation du monde d'après qui soulève questionnements. En effet, imaginer la mobilité de demain, c'est :

- *Repenser la ville dans ses composantes habitat/emploi/services ;*

- Recréer du lien social en limitant les déplacements afin de contribuer à la transition écologique et de répondre aux enjeux environnementaux.

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) promulguée la veille de Noël 2019 avait déjà fixé plusieurs objectifs dans ce sens. Elle propose notamment des mesures pour sortir de la dépendance à la voiture en favorisant le déploiement de modes de déplacement alternatifs plus propres, dont les modes actifs. Elle vise en particulier à intensifier l'usage du vélo avec le souhait de tripler ce mode d'ici 2024 pour atteindre 9% des déplacements.

Afin d'encourager les changements de comportements initiés par la situation particulière de la pandémie, la ministre des transports a renforcé les aides en faveur de la « petite reine » avec un plan vélo à l'orée du déconfinement, incitant parallèlement les collectivités à réaliser des aménagements cyclables provisoires.

Dans cette optique, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) a produit deux documents sur les mobilités actives coconstruit avec les collectivités, les associations et les services de l'État.

Ils viennent en aide aux collectivités afin de réaliser des aménagements cyclables et espaces piétons offrant sécurité routière et sanitaire adaptées au contexte. Une réelle opportunité pour créer un réseau de pistes cyclables durables.

Qu'en est-il pour Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart (GPS) ?

Grand Paris Sud n'échappe pas au constat alarmant encore plus insupportable à l'égard des mouvements pendulaires quotidiens pour ceux qui se rendent sur leur lieu de travail. A plusieurs reprises Grand Paris Sud Ecocitoyen (GPSE) avait demandé que soient repensés les documents d'urbanisme totalement inadaptés à cette situation. Il faut bien admettre que les parties réglementaires prescriptives des outils actuels du Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) ou des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) intensifient l'encombrement des routes et sont révélatrices du fossé qui sépare intentions louables des décideurs et réalités vécues sur le terrain

En effet, pour répondre à la congestion des transports sur son territoire, GPS annonce plusieurs projets présentés comme innovants, avec le Tram 12 Express reliant Evry à Saint-Quentin-en-Yvelines, le Tzen 2 pour la liaison Melun-Sénart, en notant au passage la discontinuité des lignes entre Corbeil et Evry, et un plan vélo ambitieux.

Mais est-ce vraiment suffisant pour traiter une situation aussi dégradée ?

GPS est-il en mesure de répondre aux défis suivants ? :

- Repenser la relation domicile-travail par une mise en cohérence des documents d'urbanisme locaux ;
- Améliorer la desserte du RER D et assurer la continuité jusqu'à Paris des usagers de la Vallée de la Seine ;
- Disposer d'un plan vélo à l'échelle du territoire qui :
 - Prenne en compte la réduction du nombre de voies affectées au trafic motorisé ;
 - Agisse sur les emplacements de stationnement motorisé ;
 - Modère la vitesse des véhicules et développe le stationnement du vélo en ville.

Des initiatives ont-elles été prises pour tester des aménagements cyclables provisoires ?

Le territoire de demain ne peut plus être celui d'hier, la crise sanitaire, malgré ses plaies et ses peines, aura eu le mérite d'ouvrir les yeux sur la société que les citoyens souhaitent et elle ne pourra s'édifier qu'avec leurs concours. GPSE se tient prêt à participer à sa co-construction.

Quelle agriculture territoriale de proximité pour des circuits courts ?

Durant cette période de confinement, les habitants ont (par risque de contagion) redouté fréquenter les grandes enseignes pour se fournir en produits alimentaires de première nécessité. Ils ont parfois choisi de se rendre dans les petits commerces de proximité pour certains, et d'autres ont opté pour les circuits courts qui ont été pris d'assaut.

L'exemple du LOCAVOR Nandy est significatif : en quelques semaines, la clientèle s'est multipliée et l'attente à la livraison sur place s'est élevée à plus d'une heure. Outre, les problèmes d'organisation pour la récupération de ses achats, et bien que les prix des produits soient restés dans une certaine limite « raisonnables », les approvisionnements par les fermes des environs ne sont pas restés de qualité égale.

Il est regrettable de penser que notre territoire pourrait-être en mesure de subvenir aux besoins en produits frais si les compétences des autorités locales et l'envie de développer ce type d'agriculture avait fait l'objet d'une volonté politique marquée.

Pourtant les opportunités sont là, des parcelles significatives se libèrent, et des appels à projet sont en cours...

Il y a quelques jours, l'Agence des Espaces Verts lançait un appel à candidature pour la mise à disposition de 4,5ha de terres agricoles situées à Savigny-le-Temple : sera-t-il couronné de succès ? Nous l'espérons tous, mais la notoriété du territoire n'engage pas les porteurs (urbanisation trop menaçante), d'autant que le bail n'est que de 9 ans.

Un autre exemple : la ferme de Varâtre (à Lieusaint près du Carré Sénart) va-t-elle trouver un repreneur à la hauteur des ambitions du territoire ?

Notre communauté d'agglomération Grand Paris Sud va-t-elle enfin s'engager pour aider à la mise en place de projets agricoles de proximité ?

Il ne suffit pas de lancer à la cantonade que des parcelles sont disponibles à qui veut bien les prendre, tout en imposant des conditions d'exploitation.

Il est indispensable que des compétences dans ces domaines agro-alimentaires soient investies et prennent à bras le corps le projet dans son ensemble de manière à ce qu'il soit économiquement viable.

Une première analyse des potentialités offertes par la mise à disposition des parcelles, doit accompagner les porteurs de manière à remettre de l'attractivité dans la future entreprise. Il faut donc prendre en considération tous les aspects de la production jusqu'aux circuits de distribution. C'est seulement alors que l'intérêt du territoire sera mis en perspective. A GPS, nous n'avons pas encore rencontré cette forme de proactivité. Dommage.

La saison des tribunes

TRIBUNE. "L'art urbain est au pied du mur", alertent artistes et élus

(30 mai 2020)

Une cinquantaine d'artistes, de galeristes et d'élus locaux réclament à Emmanuel Macron un soutien fort pour l'art urbain, qu'ils estiment oubliés par le plan de relance culturelle du gouvernement.

Parmi les signataires : Philippe Rio (maire de Grigny), Michel Bisson (Président de l'agglomération Grand Paris Sud), Stéphane Beudet (maire de Evry-Courcouronnes)

TRIBUNE (pastiche). "La transition sociale et écologique est au pied du mur à Grand Paris Sud ", alertent des associations

(9 juin 2020)

Des associations réunies au sein de Grand Paris sud Ecocitoyen demandent aux président et vice-présidents signataires, un soutien fort pour la transition sociale et écologique qu'elles estiment oublié par la Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud.

GPSE : qui sommes-nous ?

*Suite à la création début 2016 de la nouvelle agglomération Grand Paris Sud / Seine-Essonne-Sénart, des associations d'Essonne et de Seine-et-Marne agissant, dans ce périmètre, sur les questions locales de défense de l'environnement, du cadre de vie, de la promotion du développement durable, ont décidé de constituer ensemble un **collectif associatif intitulé [Grand Paris Sud Eco citoyen].***

*Ce collectif a pour objectif de faire entendre, au prisme du développement durable, **une voix de la société civile, citoyenne et associative,** pour toutes les questions qui*

détermineront les politiques mises en œuvre par cette nouvelle agglomération maintenant comme dans les années à venir : développement économique, emploi, logement, transports, urbanisme et équilibre du territoire, environnement, ... ;

Notre démarche se veut citoyenne car elle entend contribuer à une démocratie citoyenne vivante, favoriser des formes nouvelles de participation démocratique en donnant toute sa place à la société civile. Nous engageons les élus de la nouvelle agglomération à en faire vivre les conditions.

Notre objectif se veut aussi éco citoyen car nous souhaitons contribuer à la création d'un territoire durable plus respectueux des ressources naturelles, des populations, de l'environnement et du cadre de vie.

Les associations membres

Du collectif Grand Paris Sud Eco citoyen

ADE (Association de Défense de l'Environnement de Sénart et environs), ARNASSEN (Association pour la reconnaissance de Noisement...), C-E-E (Corbeil-Essonnes-Environnement), DDNA (Développement durable Notre avenir), EVERY Sud, EVERY Village, SEE (Soisy-Etiolles- Environnement)

Contact : gpsecocitoyen@gmail.com

<https://www.facebook.com/GPSE.idf/>

<http://gpse.e-monsite.com/>